



GESTION DE PARC  
 506 Route de Strasbourg  
 01442 VIRIAT CEDEX  
 RCS : 351 197 165 00167

**SPL**  
**Eaux de Grenoble Alpes**  
**DIRECTION**  
 Arrivé le **15 OCT. 2020**  
 TRANSMISA: **202987**

**FACTURE**

N° Facture : 202010-0232  
 Date : 13/10/2020

EAUX DE GRENOBLE ALPES SPL  
 50 rue de Vaujany  
 CS 22423

N° Document : 591BCL0028364  
 Type : Gestion de Parc  
 Libellé : suite à l'accord n° 591BCL0028364  
 Client : 318620 - 701318620  
 Matériel : 102 - 25VX2 - PELLE IMER 4  
 Vos réf. :

38034 GRENOBLE CEDEX 2  
 France  
 N° TVA FR 13 315869313

Code	Libellé	Qté	PU	% Remise	Mt HT	Tva
1120092	FACTURE n° 30103245 du 13/10/2020	1,00	545,16	0,00	545,16	5
1011090	INTERVENTION SUR SITE. REMPL BATTERIE ET REE CONNEXIONS	1,00	161,50	0,00	161,50	5
	REPRISE CONNEXIONS CONTACTEUR SUR SECURITE ACCOUDOIR					

Visa de contrôle  
 BAP DG  
 Initiales du contrôleur  
 Imputation Analytique

Règlement : PRELEVEMENTS le : 10/11/2020

Code	Type	Base	Taux	TVA
5	Normal sur encaissement	706,66	20,00	141,33

Total HT	706,66
Total TVA	141,33
Total TTC	847,99

Tous montants exprimés en Euros.

Réserve de propriété :  
 Le transfert de la propriété des marchandises, objet de la facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de la loi 80,335 du 12-05-80 sur la réserve de propriété, les risques étant transférés à la charge de l'acquéreur dès la livraison des marchandises.  
 Attribution de compétence :

Conformément à l'article L. 444-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est de 20% annuels.